

Bernard Cazeneuve lance une concertation sur la réforme des sous-préfectures

18 févr. 2016, PAR Laberrondo Pierre Burhan Ozbilici/AP/SIPA

Dans une note envoyée aux préfets, le ministre de l'Intérieur demande à chacun d'entre eux d'élaborer pour le 31 mai un projet territorial départemental de réorganisation de l'échelon infradépartemental, en associant les élus et les personnels.

En lien avec la réforme des préfectures décidée en juin dernier dans le cadre du "plan préfectures nouvelle génération", dit PPNG, le ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, vient de lancer une concertation sur la réorganisation de l'échelon infradépartemental, et notamment des sous-préfectures. Dans une note du 16 février envoyée aux préfets de région et de département, rendue publique par le syndicat FO Préfectures, le locataire de la Place Beauvau demande à chaque préfet de lui remettre, au plus tard pour le 31 mai prochain, un projet territorial départemental [\[cliquez ici pour consulter la note\]](#).

Les préfets devront examiner la pertinence des limites actuelles des arrondissements en lien avec leurs schémas départementaux de coopération intercommunale (SDCI) – élaborés en application de la loi "NOTRe" –, puis examiner l'offre de services publics existants (sous-préfectures, maisons de l'État et maisons de services au public), en identifiant les redondances. Des regroupements d'arrondissements sont souhaités.

Fusions ou jumelages d'arrondissements

"Vous examinerez systématiquement la possibilité de procéder à des spécialisations thématiques et à des mutualisations entre sites préfectoraux. (...) Je souhaite que vous me proposiez des jumelages voire des fusions d'arrondissements", écrit aussi le ministre, en précisant bien que les évolutions proposées devront l'être au regard des seuls critères de la qualité du service rendu. La réforme vise notamment à repositionner les agents des sous-préfectures sur l'ingénierie territoriale, ainsi qu'à une meilleure mise en réseau et une plus grande complémentarité des sites préfectoraux.

La Place Beauvau estime que le renforcement de l'échelon infradépartemental pourra être possible grâce aux effectifs gagnés dans le cadre de réforme régionale, mais aussi grâce au PPNG, qui doit soulager les préfectures de la délivrance des titres, désormais gérée par des plates-formes régionales. Le PPNG doit ainsi conduire à la fermeture des services des titres dans plus de 100 sous-préfectures et vise à permettre au réseau préfectoral de se concentrer sur 4 missions prioritaires : la sécurité et l'ordre public ; le contrôle de légalité et budgétaire des collectivités locales ; la lutte contre la fraude et la coordination territoriale de la mise en œuvre des politiques publiques.

Place à la concertation

"L'inquiétude sur le devenir des sous-préfectures est ancienne et a pu être renforcée par la montée en puissance de nouvelles formes d'organisation, comme les maisons de l'État et les maisons de services au public", relève aussi le ministre dans sa note, alors que la suppression d'une quarantaine de sous-préfectures est épisodiquement évoquée depuis quelques années. Le ministre ajoute : *"Nous devons apporter des réponses pour apaiser le débat et renforcer encore la cohérence de nos dispositifs."*

Pour réformer l'échelon infradépartemental, la méthode fait l'objet d'une attention particulière, avec un accent mis sur le partenariat. Les préfets devront ainsi informer les élus et les organisations représentatives des personnels en les associant à cette réflexion. Bernard Cazeneuve suggère à cet égard d'organiser une instance de dialogue et de pilotage de cette démarche, *"pour en garantir la transparence et l'efficacité"*.

La réforme lancée reste sensible, car elle touche directement à la présence de l'État dans les territoires et mobilise en général facilement les élus et les syndicats... Annoncée depuis le début du quinquennat, la réforme du réseau des sous-préfectures fait figure d'Arlésienne et la fenêtre de tir politique pour agir paraît étroite, compte tenu de l'imminence de la précampagne pour la prochaine élection présidentielle.